

ANNEXE 7.3.c



SYSTEME D'ELIMINATION DES DECHETS

INFORMATIONS GENERALES :

La déchetterie

Les habitants de Duclair peuvent accéder

A la déchetterie de Duclair :

Du lundi au vendredi 15h00 - 18h00

Le samedi 10h00 - 12h00 14h00 - 18h00

Les déchets admis sont : les cartons - Encombrants - Déchets verts - Ferraille - Verre - Gravats - Huiles de vidange - Piles – Déchets électriques/électroniques

Accessible aux habitants des communes de Duclair, Epinay sur Duclair, Ste Marguerite sur Duclair et St Paër ainsi qu'aux communes adhérentes au SOMVAS sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Interdite aux commerçants et artisans

Déchetterie de Villers-Ecalles

Du 16 octobre au 14 mars

Du lundi au vendredi 10h00 - 12h00 13h30 - 17h45

Le samedi 8h00 - 12h15 13h30 - 18h00

Du 15 mars au 15 octobre

Du lundi au vendredi 10h00 - 12h00 13h30 - 17h45

Le samedi 8h00 - 12h00 13h30 - 18h15

La collecte sélective

Duclair participe au tri sélectif des déchets, mis en place par la CREA. Les déchets sont collectés séparément en porte à porte : dans un bac gris pour les ordures ménagères, jaune pour les papiers, cartons, plastiques.

Des conteneurs sont présents dans la commune pour la collecte du verre. Conteneurs à disposition chemin du Câtel (ancienne école d'agriculture), rue de Ronnenberg, hameaux des Monts. Du Claquemeure et du Bas-Aulnay. rue Gustave Flaubert et route du Halage.